

Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 8 novembre 2018

Etaient Présents :

Directeur de l'école : *M. Loire*

Secrétaire de séance : *Mme Vos, enseignante*

Enseignants : *M. Rasoloarimanantsoa, M. Heurtault, M. Caillaud, Mme Rosenberger, Mme Payelle, Mme Mamert, Mme Vos, Mme Bitaudeau, Mme Mineur, Mme Hopfner, maîtresse E, Mme Gauthier, Psychologue scolaire, Mme Deloor, remplaçante rattachée à l'école*

MM. représentants de la Mairie : *Mme Pintureau, adjointe au maire*

MM. parents d'élèves élus : *Mme Dramé, M. Censier, Mme Maillard, Mme Chassaing, Mme Renault, Mme Gobin, M. Monceau, Mme Rafion, M. Si Saber.*

DDEN : *M. Demiot*

Absences excusées : *M. Bonnet, IEN, M. Claeys, Maire de Poitiers, Mme Todesco, Mme El Mabrouk, Mme Da Silva Nzengue, parents élus, Mme Augry, enseignante.*

I. Approbation du compte rendu du conseil d'école.

Le compte-rendu du conseil d'école du 14 juin 2018 est approuvé.

Les comptes-rendus seront désormais, en plus de la transmission par courriel pour les membres du CE et de l'affichage, mis en ligne sur le site de l'école.

II. Présentation d'un conseil d'école.

Le conseil d'école est un organe important de la vie de l'école. Il vote le règlement intérieur et a un avis consultatif sur les principales questions de la vie scolaire. Les conseils d'école ont lieu trois fois dans l'année. Sont membres de droit : les parents élus (1 par classe : 1 titulaire ou 1 suppléant), les enseignants, les élus (maire, adjoint à l'éducation), l'inspecteur de l'éducation nationale, le délégué de l'éducation nationale (DDEN).

III. Résultat des élections de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le **vendredi 12 octobre 2018**.

Sur 275 électeurs inscrits : il y a eu 114 votants, 27 bulletins blancs et nuls. **Parents élus à 41,45%**.

Une seule liste s'est présentée.

Titulaires : *Mme Samira Chassaing, Mme Paméla Renault, M. David Pierson, M. Nicolas Censier, Mme Joëlle Da Silva Nzengue, Mme Maryline Todesco, Mme Frédérique Gobin, M. Redouane Si Saber, Mme Mariata Rafion.*

Suppléants : *M. Christophe Monceau, Mme Nadia Chraite, Mme Sofia El Mabrouk, Mme Marianne Péchereau, Mme Fatoumata Drame*

Pour information, les délégués élèves ont été élus le même jour. Le premier conseil des élèves va se tenir prochainement. Comme l'an passé, une copie du compte-rendu sera envoyée à la responsable de secteur et à madame Pintureau.

IV. Effectifs et répartition

Aujourd'hui, **178 élèves** sont inscrits à l'école : **32 en CP, 44 en CE1, 34 en CE2, 30 en CM1, 28 en CM2 et 11 en ULIS inclus dans les effectifs de classe.** (ULIS : 11 élèves Mme Miryam Fougeras)

CP1 : 20 élèves de Mme Vanessa Mamert et Mme Augry/ Mme Bitaudeau (les jeudis)

CP/CE1 : 22 élèves Mme Elodie Payelle (12+10)

CE1 :	24 élèves Mme Laura Vos
CE1/CE2 :	23 élèves M. Julien Heurtault (10+13)
CE2 :	23 élèves M. Adrien Rasoloarimanantsoa
CM1 :	22 élèves Mme Sophie Rosenberger
CM1/CM2 :	21 élèves Mme Pauline Mineur (11+10)
CM2 :	23 élèves M. Julien Caillaud

Direction : M. Loire (déchargé les lundis et mercredis matins par Mme Augry/Mme Bitaudeau). M. Loire et Mme Augry/Mme Bitaudeau (les lundis et mercredis matins) sont aussi les **maîtres du dispositif « plus de maître que de classes »**. Ils interviennent uniquement sur les classes du cycle2. Monsieur Loire **indique que l'ouverture de classe a permis d'alléger les effectifs dans les classes. Les conditions d'apprentissage s'en ressentent.** Des élèves du CADA (centre d'aide aux demandeurs d'asile) devraient arriver mais nous n'avons pas de nouvelles sur ce sujet. Nous accueillons plus d'élèves issus de la communauté des enfants du voyage.

V. Modification du règlement intérieur

Concernant le goûter des enfants, le conseil d'école a voté à l'unanimité la modification suivante : *« Suite aux recommandations médicales, si votre enfant a besoin d'un goûter à la récréation du matin, seuls sont autorisés un fruit ou une compote »*. Il s'agit de responsabiliser chacun sur l'importance du petit déjeuner.

VI. Projets des classes pour l'année scolaire 2018-2019

Projet « **Album en fête** » : Pour les quatre classes de cycles 2 : présentation de plusieurs albums jusqu'en mai qui donnera suite à un vote de l'album préféré.

Piscine : Sont concernés les élèves de CM1, de CP de CE1. Les séances auront lieu à la piscine de la Ganterie ou J. Potreau.

Prévention routière pour les CM1, CM2, CE1/CE2 et CE2/CM1.

Pour les CP : Projet de la « Ferme s'invite », Classe de ville sur la Faune et la Flore, Liaison GS/CP, Fête de la science, Visite du musée St Croix

Pour les CP/CE1 : Projet de la « Ferme s'invite », Classe de ville sur la Faune et la Flore, Liaison GS/CP, Fête de la science, Visite du musée St Croix

Pour les CE1 : Classe de ville sur le thème de l'eau

Pour les CE1/CE2 : Initiation à un nouveau sport : le Kin ball, Projet musical autour des percussions

Pour les CE2 : Chorale avec l'université de Poitiers : Concert au balcon avec les CE1/CE2 et les CM2, Sortie à la ferme, musée Ste Croix, équitation, visite de la mairie et rencontre avec un élu.

Pour les CM1 : BMX et rollers, Visites sur l'histoire de Poitiers, projet « prom'nons nous dans la ville », travail sur les déchets, visite du Tribunal de grande instance.

Pour les CM1/CM2 : Escrime, TAP : répétitions de concerts, travail sur les instruments de musique, visite des archives départementales, Visites sur l'histoire de Poitiers, Musée Ste Croix.

Pour les CM2 : Visites du Musée Ste Croix, des archives départementales et de la place de la Liberté, Liaison école-collège avec le collège France Bloch-Sérazin (animation rugby, radio au collège), Radio RBJ animée par tous les élèves de CM2 de l'école, Kayak, Projet commun avec l'EE Andersen : correspondances, rencontres à travers un projet Slam/graffiti et photo avec l'ACSEP et création d'un livre en commun.

VII. Bilan financier ACSAB

Au 01/09/2018 Mmes Vos, Payelle et Mamert présentent les comptes de l'ACSAB : un solde de 2624,23 euros à la banque. La cotisation a, cette année, baissé pour la première fois.

M. Censier s'est proposé pour la vérification du cahier des comptes.

VIII. Bilan budget Mairie

La mairie a attribué 7379 euros pour l'année scolaire à l'école : 26,50 euros par élève en fournitures et 14 euros en équipement, 498 euros pour la direction et 205 euros pour l'ULIS. 72 euros de pharmacie. 534 euros pour la création d'une classe. Dotation d'environ 1500 euros pour les projets. L'an dernier un car a été financé par la mairie pour emmener les CM2 à La Rochelle afin qu'ils reçoivent leur prix Médiatiks pour la radio RBJ. Les enseignants remercient la municipalité de Poitiers pour les subventions attribuées. Le budget leur permet d'exercer leur métier dans de bonnes conditions et de ne demander que peu de fournitures aux parents d'élèves.

IX. Hygiène et sécurité

Un exercice d'évacuation incendie réalisé dès le premier jour d'école, le 3 septembre 2018. RAS

Un exercice PPMS Intrusion malveillante avec confinement réalisé le 15 octobre 2018. RAS. Le référent sécurité de la Police Nationale était présent en observateur. Bonne réaction des élèves. Problème lié à la fermeture des portes extérieures. Il faudra baisser les stores des classes du bas dans le protocole.

Vols à la maternelle et la crèche Bambi. Une enquête est en cours. Il s'agit de redoubler de vigilance.

X. Travaux

Les enseignants remercient la municipalité de Poitiers pour les travaux réalisés cet été à l'école : Transformation de la BCD en classe suite à la décision d'ouverture, éclairage du hall. L'équipe remercie l'ensemble des agents municipaux pour le remarquable travail effectué à l'école.

Demande : Un éclairage supplémentaire au niveau des bacs à cartes CVQ peut-il être envisagé ?

XI. Questions diverses

Bus Vitalis : Les voyages sont désormais limités. Peut-on savoir pourquoi et s'il est possible d'avoir plus de voyages par carte ?

Service civique : Mme Snguon est recrutée pour une mission d'accompagnement des enseignants dans leurs différents projets.

Grève : Suite aux derniers mouvements de grèves du personnel communal (Restauration, Animation périscolaire, agents), il s'agit d'améliorer la communication aux familles. Un affichage ne suffit pas, tous les parents ne viennent pas à la sortie de l'école (ULIS, élèves rentrant seuls..). La mairie a engagé une réflexion sur ce sujet, nous attendons ses conclusions.

Date du 2ème conseil d'école **le 12/03/19 à 18h**

Date du 3ème conseil d'école **le 03/06/19 à 18h**

M. Loire,
Directeur

Vincent Loire

Mme Vos
Secrétaire de séance

Laura Vos